

***Le Cap, Afrique du Sud, 23 février (Infosplusgabon) - Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, est allé, ce vendredi, à l'encontre du souhait de son prédécesseur Jacob Zuma en annulant l'appel contre une décision rendue par la Haute Cour de North Gauteng, pour la révocation du directeur du Parquet, Shaun Abrahams.***

M. Zuma avait fait appel contre cette décision prise par un collège de juges de la Haute Cour de North Gauteng à Pretoria qui avait estimé qu'il avait eu tort de nommer M. Abrahams, qui l'aurait protégé des nombreuses accusations de corruption qui menaçaient de faire voler en éclats son administration.

De manière intéressante, la lettre adressée au tribunal par M. Ramaphosa révèle qu'il sépare la Présidence de M. Zuma qui fait l'objet de multiples poursuites judiciaires.

"Si l'ex-président (M. Zuma) souhaite poursuivre des procédures qui le concernent personnellement, il peut le faire par le biais de ses représentants légaux", indique la lettre de M. Ramaphosa.

Cette initiative de M. Ramaphosa semble ouvrir la voie au limogeage de M. Abrahams et à son remplacement.

FIN/INFOSPLUSGABON/ILK/GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon